

FORMULAIRE

PERMIS DE CONSTRUCTION PUITS D'EAU POTABLE



SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ

Date de réception de la demande

REQUÉRANT OU DEMANDEUR

Nom :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Principal :	Secondaire :	
Courriel :			
Propriétaire :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (* Une procuration du propriétaire est requise)		

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse ou numéro de lot :	
----------------------------	--

ENTREPRENEUR OU EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Exécutant des travaux :	<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Entrepreneur <input type="checkbox"/> Requérent <input type="checkbox"/> Autre :		
Nom de l'entrepreneur:			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Bureau :	Cellulaire :	Télécopieur :
# Régie du bâtiment du Québec (RBQ) :			
# Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :			

ÉCHÉANCE ET VALEUR DES TRAVAUX

Date de début des travaux :	
Date de fin des travaux:	
Valeur des travaux :	\$ (Le montant doit inclure le coût des matériaux et la main-d'œuvre avant taxes)

Suite 

MISE EN GARDE



Il est interdit d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation avant l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suivant le dépôt de la demande et des documents à fournir peut-être nécessaire pour son analyse et l'émission d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

NATURE DES TRAVAUX

Type de puits :	<input type="checkbox"/> Puits tubulaire	<input type="checkbox"/> Puits tubulaire scellé (sous supervision d'un professionnel scellé)	<input type="checkbox"/> Captage de source	
	<input type="checkbox"/> Pointe filtrante	<input type="checkbox"/> Puits de surface	<input type="checkbox"/> Prise d'eau au lac	
Usage prévu :	<input type="checkbox"/> Humain	<input type="checkbox"/> Animal	<input type="checkbox"/> Alimentation	
Type de travaux :	<input type="checkbox"/> Nouveau puits	<input type="checkbox"/> Réparation	<input type="checkbox"/> Remplacement	<input type="checkbox"/> Obturation (mise hors service)
	<input type="checkbox"/> Approfondissement	<input type="checkbox"/> Fracturation hydraulique	<input type="checkbox"/> Scellement	

DOCUMENTS À FOURNIR

<input type="checkbox"/>	Un schéma de localisation à l'échelle fait par un professionnel (technologue, ingénieur, hydrogéologue, etc.) montrant l'ensemble des contraintes environnementales et leurs distances séparatrices minimales applicables au projet et en respect du règlement Q-2, r.35.2. Les contraintes nécessitant une autorisation du ministère doivent aussi paraître sur le plan.
<input type="checkbox"/>	Un rapport rédigé par un professionnel attestant à l'officier municipal, article par article, la conformité du chapitre III du règlement Q-2, r.35.2 qui est applicable à la nature du projet.
Dans le cas d'un approfondissement, d'une facturation hydraulique ou du scellement d'un puits, le rapport suivant doit être fourni.	
<input type="checkbox"/>	Un rapport rédigé par un professionnel attestant à l'officier municipal, article par article, la conformité au quatrième paragraphe du premier alinéa de l'article 18 ainsi qu'aux articles 19 et 20 du règlement Q-2, r.35.2 qui sont applicables à la nature du projet.
Pour certaines demandes, des documents supplémentaires peuvent être requis. L'inspecteur vous en avisera le plus tôt possible.	

Veillez faire parvenir votre formulaire à dg@stfrancois.ca ou par la poste.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je, soussigné, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions des lois et des règlements provinciaux ainsi qu'aux règlements de la municipalité en vigueur.

Signature : _____ Date : _____